Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Grille de priorisation des demandes d'hébergement de longue durée adressées au Guichet d'accès aux services de soutien à l'autonomie (GASSA)

Niveaux de priorisation		Milieu d'accueil
Niveau 1	• Facteurs de risque majeur à domicile ou dans le milieu d'hébergement de longue durée (RI-RTF, MDA ou CHSLD). Incapacité à maintenir la personne usagère dans son milieu de vie actuel; • Usager bénéficiant d'un hébergement à domicile (intensification des services) depuis plus de 2 mois, ou dont les facteurs de risque demeurent majeurs malgré l'ajout de services; • Situations exceptionnelles, telles qu'une fermeture de ressources ou une ordonnance d'hébergement à partir de la communauté; • Usager en fin de réadaptation active (FRA) en attente d'hébergement de longue durée à partir d'un lit dans un milieu de soins post-aigus; • Usager en niveau de soins alternatifs (hors délais) occupant un lit de courte durée lors de l'application de plan de contingence pour le désengorgement hospitalier.	Territoire CISSSMO[1] (ou les milieux ciblés en cas d'ordonnance)
Niveau 2	• Usager en niveau de soins alternatifs (hors délais) occupant un lit de courte durée (en centre hospitalier);	Territoire CISSSMO
	• Usager qui présente des facteurs de risques importants pour lesquels les ressources à domicile, l'entourage de la personne usagère et la communauté peuvent compenser dans l'immédiat, mais de façon temporaire, et qui nécessitera un hébergement à très court terme; • Usager bénéficiant d'un hébergement à domicile depuis moins de 2 mois, ou dont les facteurs de risque demeurent majeurs malgré l'ajout de services; • Usager hébergé en RI-RTF qui nécessite une réorientation en CHSLD/MDA; • Usager ayant un pronostic de fin de vie de 3 à 6 mois de vie;	Réseau local de services (RLS) et limitrophe[2]
	• Usager en transition depuis plus de 3 mois ou qui éprouve des difficultés majeures d'adaptation; • Usager en attente pour une réunification de couple dont les deux membres ont la même orientation et l'un d'eux est déjà hébergé.	Milieux de préférence[3]
Niveau 3	• Usager hébergé en transition depuis moins de 3 mois;	Milieux de préférence
	• Usager admis en CHSLD, unité régulière ou MDA, présentant un besoin de réorientation dans une unité spécifique ou prothétique ou un milieu spécialisé non disponible dans le milieu actuel;	
	• Détérioration de l'état de santé d'un usager hébergé qui requiert un milieu de vie avec des soins intensifiés et adaptés;	

[1] Territoire CISSSMO : La personne usagère sera relocalisée vers la première place disponible auprès de l'ensemble des ressources du territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest répondant à l'orientation émise via le GASSA

[2] RLS et limitrophe : la personne usagère sera relocalisée vers la première place disponible auprès de l'ensemble des ressources répondant à l'orientation émise via le GASSA, à travers un réseau local de santé identifié au préalable et ses limites internes ou externes.

[3] Milieu de préférence : milieux préférés émis via la personne usagère lors de la complétion du formulaire CLI-60525 *Autorisation à l'inscription à l'hébergement de longue durée (CHSLD-MDA-RNI)*

	• Usager admis dans une unité spécifique ou dans un milieu spécialisé, qui ne manifeste plus de comportements perturbateurs et qui ne nécessite plus un encadrement spécifique, devant être réorienté en CHSLD, unité régulière ou MDA.	
Niveau 4	• Usager à son domicile pour lequel les services en place permettent l'attente de l'hébergement à court ou moyen terme (3-6 mois environ); • Usager en RI ou RTF pour lequel les soins et services offerts répondent à ses besoins à court terme.	Milieux de préférence

Précisions sur la caractérisation des facteurs de risque :

Présence de facteurs de risques majeurs	**Présence de facteurs des risques importants**

• Imminents
  ○ Nécessitant une action dans la journée
Ou
• Très probables
  ○ Détérioration probable dans le prochain 48 à 72 heures
Et
• Ayant des conséquences de gravité sévère
  ○ Risque d'atteinte à la vie (si aucune intervention) ou risque très élevé d'hospitalisation
	• Probables
	  ○ Évènement lié à un facteur de risque s'étant produit 1 fois ou ayant le potentiel de se produire à court terme
	Et
	• Ayant des conséquences temporaires et/ou de gravité modérée
	  ○ Risque élevé d'hospitalisation

SOURCES :

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest. (2021). *Procédure de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents (usagers) et de gestion des événements sentinelles* (nº PRO-10045).

Ministère de la santé et des services sociaux. (2023). *Cadre de référence provincial du mécanisme d'accès à l'hébergement en centre d'hébergement et de soins de longue durée, en ressources intermédiaires et en ressources de type familial pour aînés.* Gouvernement du Québec.